



AIR LIQUIDE

TM
SIVOA

SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE

RAPPORT ANNUEL 2008



penser agir **SÉCURITÉ**
en SÉCURITÉ

**AIR
LIQUIDE**
ISO 9001
VERSION 2000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 09 Juin 2009

SOMMAIRE

- **ORDRE DU JOUR**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008 :**
 - **BILAN**
 - **COMPTE DE RESULTAT**
- **RESOLUTIONS**

ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008
2. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
3. APPROBATION DES COMPTES ET REPARTITION DES RESULTATS
4. APPROBATION DES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DU LIVRE IV DE L'OHADA CONCERNANT LA SOCIETE ANONYME
5. QUITUS DE GESTION AUX ADMINISTRATEURS
6. RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE DEUX ADMINISTRATEURS
7. NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS
8. FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
9. DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

ADMINISTRATEURS

- | | | |
|---|------------------------|--------------------|
| - | M. Claude BOURAYNE | Président (1) |
| - | M. Olivier MORISSEAU | Administrateur (2) |
| - | M. Gérard PRIET | Administrateur (2) |
| - | M. Paul METTEN | Administrateur (1) |
| - | M. Antoine KONAN KANGA | Administrateur |
| - | M. Nicolas DJIBO | Administrateur |

- (1) Mandat d'Administrateur venant à expiration
(2) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

COMPTES

- | | | | |
|-------------------|---|---|--------------------------------|
| TITULAIRES | : | - | ERNST & YOUNG |
| | | - | SIGECO |
| SUPPLEANTS | : | - | Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO |
| | | - | M. Bernard N'DABIAN KROAH BILE |

DIRECTEURS

- | | | |
|---------------------------|---|----------------------|
| Directeur Général | : | M. Olivier MORISSEAU |
| Directeur Général Adjoint | : | M. Félix AFOLABI |

Candidats proposés au renouvellement

M. Olivier MORISSEAU

De nationalité Française, âgé de 58 ans,
Monsieur MORISSEAU est Directeur de la Région Afrique de l'Ouest et Centrale de L'AIR LIQUIDE SA.

Il est Administrateur dans diverses sociétés du Groupe AIR LIQUIDE en Afrique, dont SIVOA SA où il exerce également les fonctions de Directeur Général depuis Septembre 2002.

M. Gérard PRIET

De nationalité Française et âgé de 61 ans, Monsieur PRIET a précédemment assuré les fonctions de Directeur des Zones Caraïbes et Afrique de l'AIR LIQUIDE SA et est à ce jour, à la retraite.

Il est Administrateur dans diverses Sociétés du Groupe AIR LIQUIDE, dont SIVOA SA depuis Juin 2007.

Candidats proposés à nomination

Mme Odette BENSON

Elle est de nationalité Ivoirienne et est âgée de 42 ans. Après avoir exercé différentes fonctions au sein du Groupe AIR LIQUIDE, et plus particulièrement à SEGOA SA (Sénégal), SIVOA SA et ALAS Ltd (Ghana), est à ce jour, Chargée de Mission auprès de la Direction Afrique et Moyen-Orient de L'AIR LIQUIDE SA.

Elle est Administrateur dans des Sociétés du Groupe en Afrique de l'Ouest.

M. Alain LAROUSSE

De nationalité Française et âgé de 40 ans, il est actuellement Directeur Afrique Sub-Saharienne de L'AIR LIQUIDE SA et Chief Executif Officer de Air Liquide Southern Africa, après avoir exercé diverses fonctions dans le Groupe et plus particulièrement au Royaume-Uni et en France.

Il est Administrateur dans diverses Sociétés du Groupe en Afrique.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 23 des Statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par notre Société durant l'Exercice social clos au 31 Décembre 2008, soumettre à votre approbation les Comptes de cet Exercice, vous donner lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

La politique de Sécurité est la priorité essentielle du Groupe AIR LIQUIDE : Penser Sécurité, Agir en Sécurité. A ce jour, nos opérations continuent de se dérouler sans accident avec arrêt de travail pour notre personnel et celui de nos sous-traitants, et nous franchissons le cap de huit (8) années consécutives sans accident.

L'année 2008 a enregistré sur le plan socio-politique, des efforts sensibles déployés par le Gouvernement pour la mise en application de l'accord politique conclu à OUAGADOUGOU le 4 mars 2007 entre le Président Laurent GBAGBO et le Secrétaire Général des Forces Nouvelles Guillaume SORO devenu Premier Ministre.

Hormis quelques soulèvements de revendications de soldats et agents de police, le pays n'a pas connu de violentes manifestations de rue, malgré les nombreux mouvements de grève qui ont caractérisé l'année écoulée. Le démarrage du redéploiement de l'Administration dans les Centres Nord et Ouest du pays, l'identification de la population et le recensement électoral constituent des avancées enregistrées en 2008 dans le processus de sortie de crise qui perdure depuis 2002. Les élections présidentielles initialement programmées pour le 30 novembre 2008 ont été reportées, sans qu'une nouvelle date ait été fixée. Cette situation d'attente contribue au report de la relance de l'économie et de nouveaux investissements.

Le Gouvernement s'est efforcé d'apurer ses dettes extérieures tout en mettant en œuvre le programme de sortie de crise approuvé par les bailleurs de fonds étrangers. Cette situation a toutefois entraîné la réduction du règlement des créances intérieures et provoqué un impact négatif sur la trésorerie des fournisseurs locaux de l'Etat, qui connaissent de très importantes difficultés pour maintenir leurs opérations courantes ou pour faire de nouveaux investissements.

Les tarifs de l'électricité et du carburant ont été revus à la hausse dans le courant de l'année.

Le pays n'a pas échappé à la flambée mondiale des coûts des matières premières et denrées de grande consommation en 2008. L'environnement social a été perturbé par des grèves générales, suite à des revendications liées à l'augmentation du coût de la vie et à l'amélioration des conditions de travail. Le Gouvernement est intervenu par la prise de certaines mesures dont le contrôle des coûts de certains produits de première nécessité et des transports en commun, et l'ajustement à la baisse des prix de carburant initialement annoncés.

La croissance de l'économie, en 2008, est estimée à 2,3% contre 1,7% en 2007 et le taux d'inflation serait d'environ 9,0% selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI).

La SIVOA s'est employée, tout au long de l'année, à déployer localement le « Projet ALMA », projet d'entreprise du Groupe AIR LIQUIDE, dont l'ambition est de faire reconnaître AIR LIQUIDE comme le leader mondial de son industrie. Elle a utilisé les outils de ce projet pour accélérer sa croissance et améliorer ses performances partout où cela était possible.

Ainsi, malgré l'absence de projets majeurs nécessitant des quantités importantes de nos produits, la SIVOA s'est attachée à nouveau, à défendre ses parts de marché face à une concurrence de plus en plus agressive, à limiter les effets de la crise grâce à un plan visant à saisir toutes les opportunités de développement des ventes, à réduire les charges et à gérer efficacement sa trésorerie.

Le Chiffre d'Affaires, composé de Ventes de Marchandises, de Produits Fabriqués et de Services Vendus, s'élève à 5.153 Millions de Francs CFA, en baisse de 2% par rapport à l'Exercice précédent.

Les ventes de Gaz et Services ont constitué 69% de l'ensemble de nos ventes. Elles ont atteint 3.563 Millions de Francs CFA, en progression de 2% par comparaison à l'année 2007.

L'Activité Soudage a enregistré une diminution de ses ventes de 8% par rapport à l'Exercice précédent. Elle représente, en 2008, 24% du Chiffre d'Affaires contre 26% en 2007.

Les Activités Médicale et ventes de produits d'Hygiène Industrielle sont en recul et constituent 7% du Chiffre d'Affaires. Les ventes s'élèvent à 358 Millions de Francs CFA contre 419 Millions de Francs CFA l'année précédente.

Les Services Vendus atteignent 307 Millions de Francs CFA. Ils sont en baisse de 2% du fait de la diminution des facturations de transport et de location d'équipement aux filiales de la Sous-Région, consécutive à la réduction des ventes de produits vrac.

Les Autres Produits d'Exploitation s'élèvent à 347,7 Millions de Francs CFA et sont en hausse de 77%. Ils sont essentiellement composés des Reprises de Provisions devenues sans objet pour un montant de 281,5 Millions de Francs CFA, des Transferts de Charges s'élevant à 42,6 Millions de Francs CFA et de Produits Divers pour 23,6 Millions de Francs CFA.

Dans ce contexte, notre Société a enregistré un total de Produits d'Exploitation de 5.526 Millions de Francs CFA, en hausse de 0,8% par rapport à l'Exercice 2007.

Les Charges d'Exploitation connaissent, sur l'année 2008, une augmentation de 7% répartie sur les divers postes ci-dessous.

Les Achats Consommés sont en légère augmentation de 2% par rapport à l'année précédente. La baisse des consommations de matières et marchandises vendues a été absorbée, compensée par l'augmentation des coûts de l'électricité et des produits pétroliers.

Les charges de Transports et Déplacements enregistrent une progression de 4% par rapport à l'Exercice précédent, principalement du fait de l'augmentation des coûts du transport consécutive à l'envolée des prix des produits pétroliers.

Comparé à 2007, les dépenses pour Services Extérieurs accusent une légère baisse de 0,3%.

Les Impôts et Taxes ressortent en baisse de 16% du fait, principalement, des conséquences du Contrôle Fiscal supportées en 2007.

Les Autres Charges d'Exploitation progressent de 12%. Les montants de provisions pour dépréciation de créances et de stocks ont été comptabilisés pour des valeurs supérieures à celles de 2007.

Les Charges de Personnel augmentent de 31% du fait essentiellement des recrutements réalisés, de la mise en place de la nouvelle politique sociale et des coûts associés à cinq départs en retraite.

Les Dotations aux Amortissements et Provisions progressent légèrement de 1% par rapport à l'Exercice précédent. Cette augmentation liée aux investissements de l'Exercice a été compensée par les reprises de provisions associées aux départs en retraite.

Compte tenu de ces éléments, le Résultat d'Exploitation s'élève à 669 Millions de Francs CFA et est en baisse de 29% par rapport à l'Exercice précédent

Le Résultat Financier enregistre une perte de 66,5 Millions de Francs CFA. Il correspond essentiellement au coût du financement court terme d'un emprunt de 600 Millions de Francs CFA contractés sur l'Exercice 2008 et à la constitution d'une provision complémentaire pour dépréciation des titres d'Etat RCI et FNI.

Le Résultat Hors Activité Ordinaire ressort à 5,1 Millions de Francs CFA et correspond aux produits de la cession de bouteilles totalement amorties.

La charge d'Impôts sur le Résultat régresse de 46%. Cette évolution s'explique par l'impact du redressement fiscal supporté en 2007.

Il en découle un Résultat Net de 416 Millions de Francs CFA, soit une baisse de 34% par rapport à celui de l'Exercice 2007.

Les Investissements mis en service s'élèvent à 222 Millions de Francs CFA contre 50 Millions de Francs CFA l'année précédente. Ils sont constitués essentiellement, d'emballages et de citernes de stockage (137 Millions de Francs CFA), du renouvellement d'équipements industriels (17 Millions de Francs CFA), d'appareils et matériels informatiques (23 Millions de Francs CFA), de matériels industriels pour la sécurité et l'efficacité de nos unités de production (20 Millions de Francs CFA) et de matériels de transport et divers agencement des installations (25 Millions de Francs).

Les difficultés dans le recouvrement des créances nous ont conduits à souscrire à deux emprunts bancaires de 300 Millions de Francs CFA afin de pouvoir honorer nos engagements envers nos fournisseurs.

SIVOA a par ailleurs continué la mise en place du Système de Gestion Industrielle d'AIR LIQUIDE (IMS), qui doit permettre que les opérations industrielles au sein des filiales se déroulent en toute sécurité, de manière fiable, sans incident et tout en respectant l'environnement.

En février 2009, la Société a passé avec succès un audit de suivi de la Certification Qualité ISO9001Vers.2000 décernée par l'Association Française d'Assurance Qualité (AFAQ).

PERSPECTIVES

Le premier trimestre 2009 a commencé avec des opportunités de ventes de gaz qui ont été bien exploitées. Néanmoins, la progression observée en ce début d'année ne peut être confirmée sur les mois à venir car nous n'avons pas connaissance actuellement de démarrage imminent de nouveaux projets industriels significatifs.

L'amélioration des perspectives de sortie de crise et le règlement annoncé par l'Etat de ses créances intérieures donnent un regain de confiance aux opérateurs économiques qui sont, néanmoins, toujours en attente du redémarrage des activités dans le pays.

Des efforts importants seront consacrés à la défense de nos parts de marché, à la saisie d'opportunités de ventes ponctuelles et à la bonne gestion de nos stocks de marchandises.

Nous poursuivrons le déploiement du Projet ALMA visant la réduction des charges, l'amélioration de la gestion de notre trésorerie, l'optimisation de la performance et la croissance de nos activités.

Le recouvrement des créances clients sera une priorité majeure, nécessaire pour préserver la solidité de l'Entreprise.

La formation et le renforcement des compétences des collaborateurs seront accentués afin de disposer de ressources humaines efficaces et aptes à faire face aux challenges du redémarrage des activités économiques.

Nous continuerons le déploiement sur le terrain du Système de Gestion Industrielle.

Enfin, nous prévoyons financer les investissements prévus par nos ressources propres.

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous donneront tout à l'heure lecture de leurs Rapports sur les comptes au 31 Décembre 2008.

Les bénéfices avant Amortissements et Provisions ressortent à 1.139.383.245 FCFA.

De ce montant, il convient de déduire 175.839.301 FCFA d'Amortissements, 255.078.764 FCFA de Provision pour Débiteurs Douteux, 58.351.178 FCFA de Provision pour Dépréciation des Stocks, 42.207.838 FCFA de Provision pour Risques et 191.092.472 FCFA de Provision pour Impôts à payer sur les Bénéfices.

Le solde, soit 416.813.692 FCFA, diminué de 43.670.000 FCFA correspondant au Dividende Statutaire, fait ressortir un Montant Distribuable de 373.143.692 FCFA.

A ce montant, il vous est proposé d'ajouter la somme de 631.286.308 FCFA prélevée sur le Report à Nouveau. Le solde distribuable, soit 1.004.430.000 FCFA serait affecté à raison de 100% aux Actions.

Si vous approuvez ces propositions, le Dividende Brut distribué sera de 1.048.100.000 FCFA représentant 1.200 FCFA brut par Action, soit 1.080 FCFA net.

Nous vous soumettons une résolution relative à l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme.

Nous vous demandons de donner quitus de leur gestion à vos Administrateurs pour l'Exercice écoulé.

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Claude BOURAYNE, Olivier MORISSEAU, Gérard PRIET et Paul METTEN viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Messieurs Claude BOURAYNE et Paul METTEN ont souhaité ne pas être reconduits. Aussi, nous vous prions de vous joindre à nous pour les remercier pour leur très forte contribution au développement de SIVOA, et plus particulièrement Monsieur BOURAYNE qui y a été Administrateur pendant 16 ans.

Nous vous demandons de renouveler les mandats de Messieurs Olivier MORISSEAU et Gérard PRIET.

Nous vous proposons de nommer en qualité d'Administrateurs, pour une durée de deux ans, Madame Odette BENSON et Monsieur Alain LAROUSSE, respectivement Chargée de Mission auprès de la Direction Afrique et Moyen-Orient de L'AIR LIQUIDE SA et Directeur Afrique Sub-Saharienne de L'AIR LIQUIDE SA.

Nous vous demandons de fixer le montant de l'Indemnité de Fonction de votre Conseil d'Administration qui le répartira entre ses membres comme il l'entendra.

Nous vous proposons, enfin, de voter les délégations de pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales et administratives consécutives à la présente Assemblée.

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 BP 1753
Abidjan 01

Le 15 avril 2009

Rapport général des commissaires aux comptes
États financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène, S.A. (Air liquide SIVOA), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit prescrites par l'International Federation of Accountants (IFAC) ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le système comptable de l'OHADA.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

**RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 BP 1753
Abidjan 01

Le 15 avril 2009

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Cocontractant : Air Liquide Africa Services Ltd

Nature et objet : Avenant à la convention d'assistance d'Air Liquide Africa Services Ltd à Air Liquide SIVOA et prévoyant une suspension de la facturation des prestations de services à compter du 1^{er} janvier 2008, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration de votre Société du 8 juillet 2008.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Cocontractant : Air Liquide Africa Services Ltd
- Nature et objet : Air Liquide Africa Services Ltd apporte à SIVOA son assistance et son expertise dans les domaines suivants :
- Audit externe.
 - Finance, administration, comptabilité et méthodes de gestion spécifiques au groupe.
 - Services de la maintenance industrielle et du développement de nouveaux marchés.
 - Services de la technologie de l'information y compris en informatique.
 - Relations humaines, développement des ressources humaines et formation.
 - Développement du management.
- Modalités et rémunération : Air liquide SIVOA s'engage à payer à Air Liquide Africa Services Ltd les sommes suivantes :
- Des frais d'environ FCFA 600.000 par jour au titre des prestations effectuées au siège d'Air Liquide Africa Services Ltd pour le compte de SIVOA.
 - Des frais d'intervention des assistants des directeurs ci-dessous mentionnés et autres consultants du groupe Air Liquide mandatés par Air Liquide Africa Services Ltd au taux d'environ FCFA 400.000 par jour par intervenant.
 - Des frais d'intervention d'environ FCFA 500.000 par jour pour l'intervention des directeurs industriel, administratif, financier, soudage et ressources humaines.
 - Des frais d'intervention d'environ FCFA 600.000 par jour pour l'intervention du directeur général.
 - Les frais de déplacement et accessoires au déplacement et le coût de l'hébergement.

Conformément à l'avenant signé le 10 juillet 2008 entre Air Liquide Africa Services Ltd et votre société, aucune facturation desdites prestations de services n'a été adressée à votre Société au titre de l'exercice 2008.

2. Cocontractant : Air Liquide, S.A.
- Nature et objet : Contrats de licence de technologie, d'assistance technique et de licence de marques conclus entre Air Liquide, S.A. et votre société.

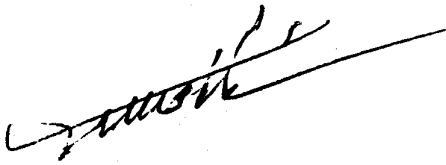
Rémunération : Ces contrats ont donné lieu à des facturations à votre Société qui se sont élevées sur l'exercice 2008 à FCFA 165 millions contre FCFA 156 millions l'exercice précédent.

3. Cocontractant : Monsieur Félix Afolabi

Nature et objet : Convention de rémunération entre votre société et Monsieur Félix Afolabi en qualité de Directeur Général Adjoint.

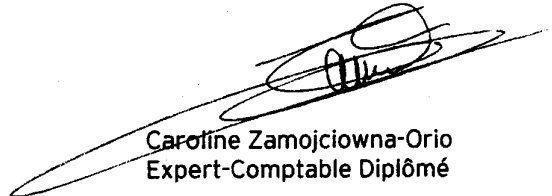
Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

ETATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

F. CFA

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE PRECEDENT
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000 000	0	80 000 000	80 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 338 715 505	4 639 423 970	699 291 535	652 968 137
VALEURS IMMOBILISEES	5 418 715 505	4 639 423 970	779 291 535	732 968 137
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	355 285 354	178 392 000	176 893 354	218 184 763
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 774 000 859	4 817 815 970	956 184 889	951 152 900
MARCHANDISES	1 437 824 067	117 751 085	1 320 072 982	1 095 491 829
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 057 890 915	56 614 132	1 001 276 783	1 003 316 556
EN - COURS	0	0	0	0
PRODUITS FABRIQUES	310 308 536		310 308 536	284 953 796
STOCKS	2 806 023 518	174 365 217	2 631 658 301	2 383 762 181
FOURNISSEURS, AVANCES VERSEES	0		0	0
CLIENTS	2 987 700 352	875 196 486	2 112 503 866	2 219 170 619
AUTRES CREANCES	167 725 292	0	167 725 292	198 957 299
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	3 155 425 644	875 196 486	2 280 229 158	2 418 127 918
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	5 961 449 162	1 049 561 703	4 911 887 459	4 801 890 099
TOTAL TRESORERIE ACTIF (III)	134 992 502	0	134 992 502	268 813 108
TOTAL GENERAL (I+II+III)	11 870 442 523	5 867 377 673	6 003 064 850	6 021 856 107

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008		
F. CFA		
PASSIF	EXERCICE AVANT REPARTITION	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAL	873 400 000	873 400 000
ECARTS DE REEVALUATION	275 903 262	275 903 262
RESERVES INDISPONIBLES	174 680 000	174 680 000
RESERVES LIBRES	551 226 198	551 226 198
REPORT A NOUVEAU	739 245 214	976 730 468
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	416 813 692	635 914 746
AUTRES CAPITAUX PROPRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 031 268 366	3 487 854 674
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	278 096 638	341 750 114
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	3 309 365 004	3 829 604 788
DETTE CIRCULANTES ET RESSOURCES ASSIMILEES H.A.O	7 465 438	5 576 868
CLIENTS, AVANCES RECUES	1 096 811 927	1 074 223 886
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	459 682 078	473 982 109
DETTE FISCALES	280 025 578	425 617 991
DETTE SOCIALES	105 594 212	53 271 629
AUTRES DETTES	144 120 613	159 578 836
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 093 699 846	2 192 251 319
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	600 000 000	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	6 003 064 850	6 021 856 107

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2008		
	F. CFA	
	2 008	2 007
VENTES DE MARCHANDISES	1 752 653 123	1 938 437 597
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	3 093 925 005	3 006 646 945
SERVICES VENDUS	306 822 586	312 396 532
SOUS TOTAL	5 153 400 714	5 257 481 074
TRAVAUX VENDUS	0	0
PRODUITS ACCESSOIRES	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	347 713 062	196 288 125
S / TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	347 713 062	196 288 125
PRODUCTION STOCKEE (DESTOCKEE)	25 354 740	28 565 965
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 526 468 516	5 482 335 164
ACHATS CONSOMMES	1 715 323 259	1 682 411 201
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	319 970 013	308 637 002
SERVICES EXTERIEURS	995 657 003	998 520 231
IMPÔTS ET TAXES	144 184 927	170 837 567
AUTRES CHARGES	371 154 381	332 084 296
CHARGES DE PERSONNEL	1 092 798 417	831 558 468
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	218 047 139	215 410 542
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 857 135 139	4 539 459 307
RESULTAT D'EXPLOITATION	669 333 377	942 875 857
RESULTAT FINANCIER	-66 539 924	9 925 928
RESULTAT HORS ACTIVITE ORDINAIRE	5 112 711	37 418 296
RESULTAT AVANT IMPÔT	607 906 164	990 220 081
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	191 092 472	354 305 335
RESULTAT NET	416 813 692	635 914 746

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les Rapports des Commissaires aux Comptes et les Comptes de l'Exercice Social clos au 31 Décembre 2008, tels qu'ils ont été présentés et détaillés. Elle arrête en conséquence à 416.813.692 FCFA, le montant des Bénéfices Nets de cet Exercice Social.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration concernant l'emploi du Bénéfice de l'Exercice à répartir qui s'élève à 416.813.692 FCFA.

Sur ce montant, il est prélevé 43.670.000 FCFA à titre de Dividende Statutaire.

Le solde, augmenté de la somme de 631.286.308 FCFA prélevée sur le Report à Nouveau, soit 1.004.430.000 FCFA, est affecté aux Actions.

Il est, en définitive, distribué un Dividende Brut total de 1.048.100.000 FCFA représentant 1.200 FCFA brut par Action, soit 1.080 FCFA net.

Le paiement de ces sommes sera effectué le 10 Juillet 2009.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme, le Rapport Spécial prévu par la Loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs, quitus de leur gestion pour l'Exercice 2008.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier MORISSEAU.

Le mandat de Monsieur MORISSEAU viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2010.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Gérard PRIET.

Le mandat de Monsieur PRIET viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2010.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer en qualité d'Administrateur, Madame Odette BENSON.

Le mandat de Madame BENSON viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2010.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer en qualité d'Administrateur, Monsieur Alain LAROUSSE.

Le mandat de Monsieur LAROUSSE viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2010.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre d'Indemnité de Fonction pour l'Exercice 2008, la somme de 8.600.000 FCFA (HUIT MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS CFA).

Cette Indemnité de Fonction sera répartie par le Conseil d'Administration entre ses Membres comme il l'entendra.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité.

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal rows. Each row is defined by two dotted lines, providing a guide for letter height and placement.



SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 873.400.000 FCFA

RCCM N° CI-ABJ-1962-B-769 - Compte Contribuable : 01 00769 H

131 Bd de Marseille - 01 BP 1753 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire

Tél. : 21.21.04.40 / 21.21.04.50 - Fax : 21.25.87.44 / 21.35.80.96